

Annexe 1 Conditions Générales de Vente CLIC RDV **Offre PagesJaunesDoc**

VEUILLEZ LIRE LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ATTENTIVEMENT CAR ELLES CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES SUR VOS DROITS ET OBLIGATIONS.

1. DEFINITION

Pour les besoins des présentes Conditions Générales de Vente, les termes en majuscules suivants auront les définitions ci-dessous :

- « **Abonnement** » : désigne la souscription du Professionnel à l'offre PagesJaunesDoc.
- « **Accès** » : désigne, la rattachement technique de notre Partenaire permettant de relier le Service d'Agenda Interactif au Lien « Prendre rendez-vous » et ainsi, pour le Professionnel, d'être retrouvé sur le site internet de PagesJaunes, quelque soit le type de recherche, par activité et/ou par nom et sur un arrondissement (75), une localité et/ou un département. L'Accès comprend un intitulé, un bloc adresse (adresse +n° de télécommunication), une activité, une localité et un département.
- « **Base de données** » : désigne la base de données mise à disposition par Clic RDV, constituée intégralement par les Données Client. Cette Base de données est accessible via le Service pagesjaunes.fr sur Internet.
- **Lien « Prendre rendez-vous »** : Le Lien consiste en un lien cliquable, sous forme d'un picto-texte intitulé « Prendre RDV », permettant à l'utilisateur des Services PagesJaunes et PagesJaunesDoc ayant requis le Professionnel d'être dirigé sur le formulaire d'agenda partagé et de prise de rendez-vous de Clic RDV. Le Lien est accessible (i) depuis le bloc d'inscription du Professionnel sur le site internet fixe et mobile des deux Services, ainsi que (ii) depuis le site internet fixe et mobile du Professionnel (ainsi que les pages du site) s'il dispose d'un site internet hébergé ou non par ClicRDV ou notre Partenaire.
S'agissant du Lien sur les Services PagesJaunes, cette composante de l'offre PagesJaunesDoc est proposée, en lien avec notre Partenaire et nécessite que le Professionnel ayant souscrit préalablement un Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc dispose d'au moins une (1) inscription gratuite au sein des Services PagesJaunes, permettant d'être recherché par un utilisateur et d'y rattacher au moins un (1) Accès.
- « **CGV** » : désigne les présentes Conditions Générales de Vente
- « **Clic RDV** » ou « nous » : désigne la société Clic RDV, éditrice du Site ClicRDV et des Services PagesJaunesDoc
- « **Client(s)** » : désigne les clients du Professionnel.
- « **Compte** » : désigne un compte sécurisé Clic RDV propre à chaque Professionnel leur permettant l'accès et l'utilisation du Service d'Agenda Interactif ainsi que la gestion de ses Données Clients et de ses Eléments ; certaines Données Clients et/ou ses Eléments ne sont modifiables que sur demande par mail ou téléphone auprès du service client de ClicRDV.
- « **Disponibilités** » : désigne les disponibilités des Professionnels générées par Clic RDV dans le Service d'Agenda interactif.
- « **Données Clients** » : désigne toutes informations et/ou données, notamment, Données Personnelles, renseignées par le Professionnel et/ou ses Clients dans le cadre de l'utilisation de l'offre PagesJaunesDoc et qui composent la Base de données. Ces Données Clients sont la propriété du Professionnel. Il s'agit notamment des fiches clients, des rendez-vous, des accès professionnels, des configurations des agendas et des comptes etc.
- « **Données Personnelles** » : désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence notamment à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres, notamment pseudo, profil, adresse, photos communiquées ou traitées dans le cadre de l'offre PagesJaunesDoc.
- « **Eléments** » : désigne les éléments appartenant au Professionnel, objet de droit(s) de propriété intellectuelle et/ou autre(s), mis à disposition de Clic RDV et/ou de son Partenaire dans le cadre de l'Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc et des présentes CGV. Il s'agit des signes distinctifs du Professionnels (et notamment logos, emblèmes, marques etc...) mais aussi d'éléments d'informations, diffusés depuis l'Espace Client, dans les Services PagesJaunes et dans les Services PagesJaunesDoc :

- ✓ une fiche détaillée enrichie avec des informations concernant le Professionnel (photo, spécialités, diplômes, tarifs, conventionné ou non, carte vitale...),
- ✓ un bloc inscription : présence de certains contenus de la fiche détaillée ainsi que d'une photo et des disponibilités du Professionnel

Les photos doivent être conformes à la Charte Editoriale, ci-jointe en Annexe 1.

- « **Offre PagesJaunesDoc** » : désigne l'offre de Clic RDV, telle que décrite par les présentes CGV, et comprenant (i) le Service d'Agenda Interactif (ii) ; le Lien Prendre Rendez-vous sur les Services PagesJaunes et PagesJaunesDoc ; (iii) l'affichage de certains Eléments dans les Services PagesJaunes et PagesJaunesDoc (iv) le cas échéant, en option, l'envoi payant de sms/emails de rappels des rendez-vous aux Clients des Professionnels qui le souhaitent.
- « **Service d'Agenda Interactif PagesjaunesDoc** » : désigne les services de logiciel d'agenda partagé et de prise de rendez-vous de Clic RDV, accessibles via Internet et comprenant :
 - (i) un logiciel de gestion des rendez-vous professionnel sur lequel le Professionnel peut gérer ses rendez-vous, ses disponibilités et ses indisponibilités : les créer, les déplacer, les dupliquer, les supprimer. Ce logiciel permet au Professionnel de gérer un fichier Client, remplir des fiches Clients qui sont personnalisées et associées aux rendez-vous. Le Professionnel peut modifier les paramétrages de son ou ses agendas sur l'administration du logiciel, il peut ajouter ou modifier : des accès, des agendas, des prestations, mais aussi consulter des statistiques sur ses rendez-vous...
 - (ii) une interface coté Clients qui peut reprendre la charte graphique du site internet du Professionnel et sur laquelle les Clients du professionnels peuvent prendre rendez-vous en ligne, sur le site internet fixe ou mobile du Professionnel et indiquer des données nécessaires au rendez-vous (nom, prénom, téléphone etc.)

Ce Service comprend par ailleurs (i) l'installation de l'Agenda Interactif et la formation par téléphone du Professionnel; (ii) le paramétrage de l'Agenda (inclus uniquement si prévu par le logiciel dans le Service d'Agenda, le cas échéant sur devis) ; (iii) le support technique 5j/7 et (iv) la mise à disposition de statistiques avancées

- « **Services PagesJaunes** » : désigne le service gratuit de recherche de professionnels accessible sur le site internet fixe, mobile et tablette (dont application) www.pagesjaunes.fr
- « **Service PagesJaunesDoc** » : désigne le service de recherche de professionnels accessible sur le site internet fixe et mobile (dont application) www.pagesjaunesdoc.fr
- « **Site ClicRDV** » : désigne le site Internet de Clic RDV disponible à l'adresse suivante : <http://www.ClicRDV.com/>
- « **Partenaire** »: désigne la société PagesJaunes, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 4 005 038 115 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 212 955, dont le siège social est situé au 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SA.
PagesJaunes, comme ClicRDV, est une filiale de SoLocal Group. PagesJaunes est partenaire de Clic RDV et éditrice des Services PagesJaunes.
- « **Professionnel(s)** » ou « **vous** » : désigne tout professionnel (personne physique ou morale,) majeur (ou disposant d'une autorisation parentale), souscrivant à l'offre PagesJaunesDoc dans le cadre de son activité professionnelle de santé et dont l'activité de santé est éligible (liste des activités de santé éligibles disponible sur simple demande)

Clic RDV fournit son offre PagesJaunesDoc aux Professionnels, sous réserve de l'acceptation pleine et entière, par ces derniers des présentes CGV. A défaut, l'Utilisation de l'Agenda Interactif PagesJaunesDoc est interdite.

2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations du Professionnel relatifs à l'utilisation de l'offre PagesJaunesDoc

3. DUREE

L'abonnement à l'offre PagesJaunesDoc est conclu pour une **durée d'un (1) mois** (ci-après le « Contrat Initial »), sauf résiliation notifiée par lettre recommandée avec accusée de réception à Clic RDV, 7 jours avant la fin de la 2/ ClicRDV SASU, société au capital de 401.000 euros immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 492374 442, située au 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux.

période d'engagement du Contrat Initial. **Ensuite, l'Abonnement est tacitement reconduit de mois en mois, sauf résiliation notifiée selon les modalités et délais précités.**

Toutes les garanties souscrites au titre du Contrat Initial sont étendues au(x) contrat(s) tacitement reconduit(s). Toutes les clauses prévues au sein du Contrat Initial demeurent inchangées dans le cadre de contrat(s) tacitement reconduit(s).

4. CONDITIONS D'INSCRIPTION AU SERVICE

4.1 Validation de l'Abonnement

4.1.1 Souscription et création du Compte

La souscription à l'offre PagesJaunesDoc s'effectue par le Professionnel auprès de nos conseillers ClicRDV.

Pour pouvoir profiter de l'offre PagesJaunesDoc, le Professionnel doit se créer un Compte, avec l'aide de nos conseillers ClicRDV et communique notamment, les informations suivantes :

- Nom de l'entreprise (obligatoire)
- Prénom du représentant ou mandataire de l'entreprise (obligatoire)
- Nom du représentant ou mandataire de l'entreprise (obligatoire)
- Numéro de téléphone valide (obligatoire)
- Adresse email valide - ci-après « Identifiant » - (obligatoire)
- Mot de passe (obligatoire)
- Numéro Siret (obligatoire)
- Numéro ADELI et/ou RPPS (obligatoire)
- Case à cocher (à la première connexion) « J'accepte les conditions générales de vente et de recevoir des communications de ClicRDV » avec consultation possible des CGV (obligatoire)
- Une case à cocher « J'accepte de recevoir les offres du groupe SoLocal et de ses partenaires »

Le Professionnel recevra alors un email de confirmation de création de Compte.

L'Identifiant et le mot de passe (ci après les "Codes") sont communiqués par le téléconseiller ClicRDV et doivent être modifié par le professionnel. Les « Codes » permettent au Professionnel de s'identifier et d'accéder au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc et notamment à ses Données Client.

Clic RDV ne disposant pas des moyens de s'assurer de l'identité du Professionnel, n'est pas responsable en cas d'usurpation de son identité.

Le Professionnel s'engage à informer immédiatement Clic RDV en cas d'utilisation non autorisée de ses Codes, et garantit Clic RDV contre tout recours de tiers à cet égard.

Les Codes sont confidentiels et doivent impérativement être conservés secret. A ce titre, le Professionnel s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la préservation de leur confidentialité (notamment en s'interdisant toute communication de ses Codes, en s'assurant notamment que la déconnexion à l'Agenda Interactif après chaque utilisation a été effectuée). Le Professionnel est seul responsable du respect du caractère strictement confidentiel des Codes associés à son Compte, et des actions qui sont effectuées sous ces Codes.

4.1.2 Validation de l'Abonnement

Pour valider son Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc, le Professionnel devra se rendre dans l'administration de Clic RDV dans la partie « facture > Mon abonnement » et en premier il devra (i) valider une case à cocher « J'accepte les conditions générales de vente » avec consultation possible des CGV , puis (ii) valider le Lien « valider ce devis » puis enfin (iii) renseigner en ligne, de manière sécurisée, ses coordonnées bancaires (RIB/numéro de portable/adresse email) auprès de notre Partenaire, la société SLIMPAY, conformément à l'article 17 des présentes.

L'Abonnement au Service est alors réputé ferme et définitif.

En cochant la case « J'accepte les conditions générales de vente », le Professionnel exprime de façon irrévocable et définitive son acceptation des présentes CGV, consultables à tout moment dans d'Agenda. Le Professionnel reconnaît aussi accepter que Clic RDV lui envoie des e-mails à son adresse mail, afin de l'informer sur le fonctionnement du Service et sur les différentes prestations proposées par Clic RDV.

L'activation du Lien « Prendre rendez-vous » ainsi que les informations à paraître sur les Services PagesJaunes et PagesJaunesDoc seront réalisés dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.

En l'absence de validation du devis et/ou de saisie des coordonnées bancaires dans les 25 jours suivant l'activation du Compte du Professionnel, Clic RDV pourra interrompre de plein droit l'offre PagesJaunesDoc, sans préavis et sans indemnité, faute de souscription valide.

3/ ClicRDV SASU, société au capital de 401.000 euros immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 492374 442, située au 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux.

4.1.3. Informations lors de la souscription

Le Professionnel garantit à Clic RDV que les informations qu'il communique lors de sa souscription sont exactes, complètes, régulièrement mises à jour, ne portent pas atteinte aux droits de tiers et ne sont pas illicites et/ou contraires à l'ordre public. Il s'engage notamment à fournir une adresse email valide dont il est effectivement le propriétaire. La fourniture de ces informations et leur maintien à jour, constituent une des conditions déterminantes du droit de profiter de l'offre PagesJaunesDoc. Le Professionnel s'engage à utiliser et consulter régulièrement son adresse e-mail, étant précisé que tout message envoyé au Professionnel à son adresse e-mail sera réputé avoir été reçu et lu par le Professionnel, à la date d'émission du courrier électronique.

6. PRIX ET PAIEMENT

6.1 Prix

Le prix de l'Abonnement fait l'objet :

- de frais technique de 60 euros TTC
- en option, de frais d'envoi des sms de 0,10 euros TTC (l'unité), plafonné à 30 euros TTC par mois

6.2 Facturation et paiement

Les frais techniques sont facturés à la souscription et leur règlement prélevé dans les 7 jours ouvrés suivant la date d'émission de la facture.

Les sms (option) sont facturés mensuellement le 1^{er} du mois N+1 (sur la consommation du mois N) et leur règlement prélevé dans les 7 jours ouvrés suivant la date d'émission de la facture.

En l'absence de paiement, Clic RDV pourra résilier de plein droit l'Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc, sans préavis et sans indemnité, conformément à l'article 15 des présentes CGV.

Tout retard, suspension ou annulation du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet ne peut motiver un refus de paiement, même partiel, de la part du Professionnel, ni ouvrir droit à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, du Professionnel.

En cas de retard de paiement, les pénalités légales sont exigibles sans préavis.

Les pénalités doivent être payées à la demande de Clic RDV. Les sommes dues porteront ainsi intérêts à compter de l'échéance du paiement indiqué sur la facture jusqu'au jour où le compte de Clic RDV sera effectivement crédité, à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à quarante (40) euros sera également applicable pour tout impayé.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE – DROITS CONCEDES

7.1. Propriété du Service d'Agenda Interactif PagesjaunesDoc (en ce compris les Services PagesJaunes et les Services PagesJaunesDoc)

Clic RDV, et le cas échéant son Partenaire, est le titulaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle et/ou dispose de tous les droits nécessaires relatifs à l'offre PagesJaunesDoc (composantes comprises) et son contenu (notamment marques, images, logos, illustrations, photos, textes, Disponibilités etc.), Il est expressément interdit au Professionnel, sans l'accord préalable et écrit de Clic RDV et le cas échéant son Partenaire, de copier, modifier, améliorer, éditer, traduire, décompiler, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout ou partie de l'offre PagesJaunesDoc

Le Professionnel n'est pas autorisé à accéder à l'offre PagesJaunesDoc par un autre moyen que par l'interface de l'Agenda Interactif, qui est fournie par Clic RDV à cet effet.

Toute reproduction, représentation, exploitation de quelque nature que ce soit et à quelque fin que ce soit, de tout ou partie de l'offre PagesJaunesDoc, et notamment de sa structure et/ou de son contenu, sans l'autorisation préalable et écrite de Clic RDV, constitue des actes de contrefaçon.

7.2. Droits concédés

4/ ClicRDV SASU, société au capital de 401.000 euros immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 492374 442, située au 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux.

Sous réserve de la validation des CGV et de son Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc, Clic RDV et son Partenaire accordent au Professionnel pour le monde entier, à titre personnel, le droit non exclusif et non cessible d'utiliser sa solution PagesJaunesDoc.

Ce droit d'utilisation entre en vigueur à compter de son Abonnement et est accordé au Professionnel pour toute la durée de l'Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc et ses éventuels renouvellements.

Pour les besoins des présentes CGV et notamment pour la mise à disposition de l'offre PagesJaunesDoc au Professionnel, le Professionnel concède à titre gratuit à Clic RDV et à son Partenaire, à compter de son Abonnement, un droit personnel, non cessible et non exclusif d'utilisation (c'est-à-dire de reproduire et représenter) de ces Eléments dans le service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc. Ce droit est consenti à Clic RDV et à son Partenaire pour le monde entier et pendant toute la durée d'Abonnement du Professionnel et de ses éventuels renouvellements.

De même, pendant la durée de l'Abonnement et de ses éventuels renouvellements, le Professionnel concède à Clic RDV et à son Partenaire à titre gratuit, un droit personnel, non cessible et non exclusif de reproduire ses Eléments sur le site ClicRDV, sur le site pagesjaunesdoc.fr, sur le site pagesjaunes.fr, et le cas échéant sur le site de son Partenaire mais également sur ses documents marketing et commerciaux destinés notamment à ses clients annonceurs et prospects.

Ces droits d'utilisation ne confèrent aucun droit à Clic RDV et/ou son Partenaire sur les Eléments du Professionnel.

7.3. Propriété de la Base de données

Clic RDV reconnaît que le Professionnel conserve la propriété de l'intégralité du contenu de la Base de données dont il détient seule les droits ab initio en qualité d'auteur de son contenu et de producteur de base de données au sens du Code de Propriété intellectuelle.

Le Professionnel est en effet seul titulaire de ses Données Clients utilisées via le service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc.

Le Professionnel reconnaît à son tour que Clic RDV, et le cas échéant son Partenaire, demeurent titulaire des droits sur l'architecture de la Base de données et ses outils d'interrogation au sens de la loi du 1 juillet 1998 sur la protection des bases de données.

Etant précisé que Clic RDV, et le cas échéant son Partenaire, et le Professionnel demeurent chacun titulaires des droits d'auteur qu'ils détiennent initialement ou par cession sur les autres éléments de la Base de données.

8. RESPONSABILITE

8.1. De Clic RDV et/ou de son Partenaire

Compte tenu du haut degré de technologie mis en œuvre pour l'exécution de l'offre PagesJaunesDoc, Clic RDV et/ou son Partenaire sont tenus à une obligation de moyens et s'engage à apporter tout le soin raisonnablement possible à l'exécution de l'offre PagesJaunesDoc sans pour autant le garantir.

Dans le cas où la responsabilité de Clic RDV et/ou de son Partenaire serait retenue pour faute prouvée, Clic RDV et/ou son Partenaire ne seront tenus à réparation que du préjudice direct et immédiat, dans la limite d'un montant de dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant facturé au titre des 6 derniers mois précédents le mois de la survenance de l'évènement ayant engendré le préjudice. Le montant total des dommages et intérêts versés au cours d'une année civile ne pourra excéder un montant égal au montant facturé au titre des 12 derniers mois.

Sont expressément exclus de toute demande de réparation, les préjudices indirects subis par le Professionnel, tels que notamment les préjudices financiers, commerciaux ou pertes de bénéfices.

Clic RDV et/ou son Partenaire ne sauraient être tenus responsables des éventuels dommages, et/ou manque à gagner causés au Professionnel et/ou à tout tiers suite à l'utilisation anormale du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc du fait du Professionnel et/ou d'un tiers.

8.2. Du Professionnel

Le Professionnel s'engage à payer le prix total convenu pour l'offre PagesJaunesDoc dans les délais prévus dans les présentes CGV.

Le Professionnel s'engage à mettre à la disposition de Clic RDV tous les documents, renseignements et éléments nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Le Professionnel est seul responsable des utilisations qu'il fait du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc et s'engage à en faire des utilisations conformes aux présentes CGV ainsi qu'à toutes spécifications et/ou recommandations données par Clic RDV et notamment:.

5/ ClicRDV SASU, société au capital de 401.000 euros immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 492374 442, située au 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux.

- le Professionnel s'engage expressément à ne pas utiliser une solution concurrente pour l'envoi des SMS ou mails de rappel de rendez-vous adressés à ses Clients pour ne pas induire en erreur le Client quant à l'origine de la société et/ou du site internet ayant permis la prise de rendez-vous en ligne initiale.
- le Professionnel s'engage expressément à proposer aux Clients des disponibilités suffisantes pour répondre aux demandes de rendez-vous et, à ses fins, à utiliser son Compte de manière régulière

A cet égard, le Professionnel, s'il appartient à une profession réglementée, s'engage à respecter l'ensemble des règles en vigueur qui lui sont applicables, notamment en matière de communication et de publicité.

Le Professionnel s'engage en outre à notifier à Clic RDV toutes anomalies éventuelles dans son utilisation dans le cadre de l'offre PagesJaunesDoc.

Le Professionnel s'engage à indemniser Clic RDV et/ou son Partenaire à hauteur des coûts que Clic RDV et/ou son Partenaire devraient supporter à la suite de toute réclamation ou contestation, judiciaire ou extrajudiciaire liées à l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc par le Professionnel et garantit Clic RDV et/ou son Partenaire contre toutes condamnations à ce titre.

9. GARANTIE

Dans l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc et plus généralement lorsqu'il communique toute information et notamment ses Données Clients et ses Eléments, le Professionnel garantit Clic RDV et/ou son Partenaire qu'elles ne constituent pas (i) une violation des droits de propriété intellectuelle de tiers, (ii) une atteinte aux personnes (notamment diffamation, insultes, injures, atteinte à la réputation ou à l'intégrité d'autrui etc.) et au respect de la vie privée (iii) une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (notamment apologie des crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie enfantine, etc.), ou (iiii) une violation des règles afférentes à son activité ou sa profession, notamment en matière de publicité et de communication.

Clic RDV et/ou son Partenaire n'effectuent aucun contrôle sur les Données Client et sur les Eléments du Professionnel qu'il communique dans le cadre de l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc. Il en demeure seul responsable. Clic RDV et/ou son Partenaire ne pourront ainsi, en aucun cas être tenu pour responsable de ces Données Client et Eléments du Professionnel, notamment de leur caractère illégal ou de leur inexactitude. A ce titre, le Professionnel garantit Clic RDV et/ou son Partenaire que ses Données Client et Eléments n'enfreignent aucun droit de tiers, et qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions des présentes CGV.

Le Professionnel déclare et garantit être le titulaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle attachés à ses Eléments et le cas échéant à ses Données Client et/ou détenir tous les droits nécessaires lui permettant de les mettre à la disposition de Clic RDV et/ou son Partenaire dans le cadre des présentes CGV et de l'Abonnement du Professionnel à l'offre PagesJaunesDoc.

En conséquence, le Professionnel garantit Clic RDV et/ou son Partenaire contre toute revendication ou action de tiers ainsi que leurs conséquences directes ou indirectes, dont Clic RDV et/ou son Partenaire serait l'objet relatif aux Données Client, à ses Eléments ainsi qu'à l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc par le Professionnel et/ou ses Clients.

Clic RDV informera le Professionnel en cas de recours quels qu'ils soient relatifs aux Données Client et/ou Eléments. Le Professionnel devra obtenir l'autorisation préalable de Clic RDV avant de prendre toute décision susceptible d'avoir un impact sur l'image de marque de Clic RDV et/ou son Partenaire ou pouvant avoir des conséquences financières de quelque nature que ce soit, pour Clic RDV et/ou son Partenaire.

Toute Donnée Client et/ou Elément qui violerait les dispositions des CGV et notamment du présent article autorise Clic RDV à les supprimer, et/ou à suspendre le Compte et/ou à résilier de plein droit l'Abonnement, sans préavis ni indemnité.

Clic RDV pourra transmettre s'il y a lieu, toute Donnée Client et/ou Elément aux autorités judiciaires et/ou administratives qui en feraient la demande.

10. REGLES GENERALES EN MATIERE DE SAUVEGARDE ET DE SECURITE

10.1. Hébergement

Le service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, les Données Client et les Eléments du Professionnel sont hébergés sur chez SFR Business Team, prestataire agréé pour l'hébergement des données santé SFR Business Team adresse: 12-14 rue de la verrerie Meudon Campus 92190 Meudon.

Clic RDV, ayant choisi de faire héberger le service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, les Données Client et les Eléments du Professionnel chez des professionnels de l'hébergement, il ne peut être tenu pour responsable des défaillances de ces derniers. Clic RDV ne peut notamment pas être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes et/ou de tout dommage qui affecterait le Professionnel par suite de l'introduction d'un virus informatique dans le Service, de la migration du Site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des 6/ ClicRDV SASU, société au capital de 401.000 euros immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 492374 442, située au 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux.

modifications apportées aux composantes logicielles par une personne autre que Clic RDV, d'un dysfonctionnement, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le Service. Clic RDV ne saurait être tenu pour responsable des dégâts ou pertes de Données Client ou Eléments du Professionnel déposés sur ses serveurs via le Service.

10.2. Conservation des Données Clients et Eléments du Professionnel

A l'exception des obligations légales relatives à la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004, Clic RDV n'est tenu à aucune obligation vis-à-vis du Professionnel relative à la conservation des Données Client et des Eléments du Professionnel. A ce titre, Clic RDV ne peut être tenu responsable en cas de défaut de stockage. Il appartient au Professionnel d'assurer, le cas échéant, la conservation de ses Données Client ou Eléments, notamment par des copies de sauvegarde régulières. Clic RDV décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des Données Clients ou Eléments. Toutefois, Clic RDV fera ses meilleurs efforts, conformément à l'état de l'art afin de conserver au mieux les Données Clients et Eléments des Professionnels.

10.3. Limite dans l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc

Clic RDV et/ou son Partenaire se réservent le droit de fixer des limites quant à l'utilisation du Service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, et notamment de fixer :

- un nombre maximum d'utilisateurs (Professionnels, Clients) ayant accès au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc ;
- un délai maximum de conservation des Données Client (hors cas prévu par la loi) ou de toute autre information ;
- un espace de mémoire maximum par Professionnel ;
- un nombre maximum d'accès au Service pendant une période donnée ainsi qu'une durée maximum par accès.
- un nombre maximum de requêtes aux serveurs

En cas de dépassement des limites fixées par Clic RDV, Clic RDV se réserve la possibilité d'adresser un avertissement au Professionnel par mail.

Si des besoins ou traitements particuliers, du fait du Professionnel, nécessitent une augmentation d'espace (bande passante, mémoire, puissance de calcul, etc.) celle-ci pourrait être upgradée. Le surcoût lié à cette augmentation fera l'objet d'un devis et d'une facturation supplémentaire.

11. RECOMMANDATIONS LIEES AU RESEAU INTERNET

Clic RDV souhaite attirer l'attention du Professionnel sur les caractéristiques et les limites de l'Internet et, en particulier, sur les points suivants :

- toute opération effectuée sur Internet (notamment le téléchargement, l'utilisation, la consultation et le transfert d'informations) peut nécessiter des temps de réponse ;
- toute donnée circulant sur Internet n'est pas nécessairement protégée, notamment contre les détournements éventuels ou virus ;
- toutes les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en terme d'usage ou protégées par un droit de propriété ;
- l'accès à Internet nécessite de se conformer aux règles applicables dans le pays où les informations sont consultées ou émises ;
- la transmission de données à partir de la France ou d'un autre pays est soumise à une réglementation spécifique à laquelle il convient le cas échéant de se référer.

Clic RDV recommande donc aux Professionnels de se munir d'une connexion rapide à Internet. Clic RDV et/ou son Partenaire décline toute responsabilité quant aux lenteurs de chargement ou de téléchargement directement dues au réseau Internet et/ou à la fourniture de l'accès Internet du Professionnel par son FAI (fournisseur d'accès Internet). Clic RDV recommande également aux Professionnels de prendre toutes mesures appropriées susceptibles de protéger ses propres Données Clients ou Eléments ou informations (notamment en équipant son ordinateur d'un logiciel anti-virus) et d'assurer leur confidentialité. Clic RDV et/ou son Partenaire déclinent toute responsabilité en cas d'atteinte à la sécurité et à la confidentialité des informations communiquées par le Professionnel sur le Service via Internet.

12. ACCES AU SERVICE D'AGENDA INTERACTIF PAGESJAUNESDOC

Clic RDV et son Partenaire apporteront tout le soin raisonnablement possible afin de fournir au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc au Professionnel dans les conditions prévues aux présentes CGV.

Au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc est accessible via le réseau Internet.

Tous les coûts afférents à l'accès au Service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, quels qu'ils soient (notamment frais matériels ou accès à Internet) sont exclusivement à la charge du Professionnel qui est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

Clic RDV et son Partenaire mettront en œuvre tous les moyens raisonnables à leur disposition afin que le service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc soit accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En tout état de cause, l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc s'effectue sous le seul contrôle et la seule responsabilité du Professionnel.

Afin de respecter la vie privée du Professionnel, les accès au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc sont limités à des utilisations manuelles. Tout usage d'un robot est interdit.

Aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par le Professionnel de Clic RDV ou lors de l'utilisation au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc ne seront susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par les présentes CGV.

13. INTERRUPTION DU SERVICE D'AGENDA INTERACTIF PAGESJAUNESDOC

Clic RDV et/ou son Partenaire se réservent le droit, à tout moment, d'interrompre temporairement tout ou partie du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc et ce sans, préavis pour des raisons de maintenance du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc (et notamment de mise à jour afin d'en améliorer les fonctionnalités et les éventuelles anomalies) et/ou de leurs sites internet respectifs.

En conséquence, Clic RDV et/ou son Partenaire ne pourront donc être tenus responsables de quelque manière que ce soit, et à quelque titre que ce soit, à l'encontre du Professionnel ou de tout tiers des conséquences en résultant et notamment en cas d'indisponibilité de tout ou partie du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, d'une difficulté liée au temps de réponse, et d'une manière générale, d'un défaut de performance quelconque de tout ou partie du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc.

Clic RDV et son Partenaire s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour que ces interruptions soient les plus courtes possibles et interviennent au cours des périodes où l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc est limitée.

14. MODIFICATION DE SERVICE ET/OU DES CGV

14.1. Modification de l'offre PagesJaunesDoc

Clic RDV se réserve le droit de modifier, à tout moment tout ou partie de l'offre PagesJaunesDoc, notamment ses tarifs au fur et à mesure de l'évolution de son offre. Dans cette hypothèse, le Professionnel sera préalablement informé par mail, de toute modification substantielle et pourra, s'il le souhaite, résilier son Abonnement, dans les conditions visées à l'article 15.2 « Résiliation anticipée ».

Les modifications de l'offre PagesJaunesDoc (et notamment de ses tarifs) entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne sur les sites des Services concernés. Sauf dispositions contraires, tout nouveau service ou modification de l'offre PagesJaunesDoc sera soumis aux présentes CGV ou aux CGV modifiées.

14.1. Modification de CGV

Clic RDV est susceptible de modifier à tout moment les présentes CGV. Il est donc conseillé au Professionnel de se référer régulièrement à la dernière version des CGV disponible en permanence sur le Site ClicRDV et sur le site www.pagesjaunes.doc.fr ainsi que dans son Espace Client. Les modifications des CGV entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne sur les Sites ci-avant cités.

Toutefois, en cas de modification substantielle, le Professionnel sera préalablement informé par mail, et pourra, s'il le souhaite, résilier son Abonnement, dans les conditions visées à l'article 15.2 « Résiliation anticipée ».

A défaut de résiliation de son Abonnement par le Professionnel, les CGV modifiées lui seront opposables à partir du premier jour du mois suivant leur mise en ligne.

15. RESILIATION

15.1. Pour faute

En cas de non-respect par l'une des parties à l'une quelconque de ses obligations objet des présentes CGV, la partie non défaillante pourra résilier de plein droit, l'Abonnement à l'offre PagesJaunesDoc, 7 (sept) jours après l'envoi, à l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse, et ce, nonobstant les dommages-intérêts auxquels la partie non défaillante pourrait prétendre.

Toutefois, en cas de non paiement du Professionnel ou de non respect de l'article 8.2 des présentes CGV, Clic RDV pourra résilier de plein droit l'Abonnement et/ou suspendre l'accès au Compte du Professionnel (en ce compris la diffusion sur les Services), sans préavis et sans indemnité, conformément à l'article 6.2 des présentes.

8/ ClicRDV SASU, société au capital de 401.000 euros immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 492374 442, située au 9 rue Maurice Mallet 92130 Issy Les Moulineaux.

15.2. Anticipée

Clic RDV et le Professionnel ont chacun la possibilité de résilier de plein droit et à tout moment l'Abonnement au Service, sous réserve de l'envoi d'un courrier postal, à l'autre partie notifiant la résiliation. En cas de résiliation anticipée par Clic RDV ou le Professionnel :

- (i) le Professionnel reste redevable des jours d'Abonnement restant à courir jusqu'à la fin de l'engagement mensuel ;
- (ii) Clic RDV s'engage à rembourser le Professionnel au prorata de la durée d'Abonnement restant à courir jusqu'à la fin de l'engagement mensuel.

L'arrêt du Service et du paiement s'effectue au 1^{er} du mois M+1 (si résiliation entre le 1^{er} et le 15 du mois M) ou au 1^{er} du mois M+2 (si résiliation entre le 16 et la fin du mois M),

15.3 Effets de la résiliation

Quelque soit le motif de la résiliation, celle-ci entraînera, à la date de prise d'effet de la résiliation, la suppression de l'accès au service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc et la suppression du Compte du Professionnel.

16. FORCE MAJEURE

Clic RDV et/ou son Partenaire ne pourront être tenus responsables en cas d'indisponibilité de l'Agenda Interactif PagesJaunesDoc qui résulterait de la survenance d'un cas de force majeure, tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence française. Dans ce cas, Clic RDV informera le Professionnel de son existence et fera ses meilleurs efforts pour en limiter les conséquences, afin que le Professionnel puisse réutiliser le service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc immédiatement après que ce cas de force majeure ait disparu.

Le cas de force majeure suspend les obligations nées des CGV pendant toute la durée de son existence. Toutefois, s'il avait une durée d'existence supérieure à 30 (trente) jours, Clic RDV et le Professionnel pourraient résilier de plein droit l'Abonnement. Cette résiliation sera effective 7 jours après la réception par l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant la résiliation, et sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à une quelconque indemnité, ni à des dommages et intérêts.

17. CONVENTION DE PREUVE

Les Parties ont décidé de mettre en œuvre un processus de dématérialisation de l'ensemble des documents échangés entre elles, au moyen d'une plateforme informatique exploitée par la Société SLIMPAY – agissant en qualité de prestataire indépendant de service de certification électronique, au sens de l'article 1-11 du Décret n° 2001-272 du 30 mars 2001 – via l'utilisation d'outils de signature électronique garantissant :

-l'identification du signataire via l'authentification préalable du Client – assurée par la collecte de données d'identification réalisée en amont par CLIC RDV – et à sa suite l'émission d'un certificat à la volée par l'Autorité de Certification (permettant de lier les données afférentes à la vérification de signature à une personne et d'en confirmer l'identité).

-le consentement du signataire quant au contenu du document via la saisie d'un mot de passe à usage unique adressé par SMS au moment de la signature du document.

-l'intégrité du document signé, via le procédé de signature numérique de l'Autorité de certification et son archivage sécurisé.

-le lien entre le signataire et le document via l'émission du certificat,

-le lien entre la signature numérique et le document auquel elle s'attache, via l'établissement d'un fichier de preuve les contenant et une traçabilité des actions opérées au moment de la signature.

Dans le cadre de ce processus, le Client consent expressément à ce que l'ensemble de ses données, y compris personnelles, soient transmises à la Société SLIMPAY, en vue de réaliser une signature électronique.

Tout document sous forme électronique signé électroniquement par au moins l'une des Parties par l'usage des fonctionnalités de la plateforme et rendu accessible par une Partie à l'autre Partie sur la plateforme constitue un document opposable valant preuve, entre les Parties, de l'existence, de l'origine, de l'envoi, de l'intégrité et de

l'horodatage du document émis et reçu; étant précisé que l'envoi et la réception sont réputés intervenir au même instant.

Les Parties reconnaissent ainsi expressément à tout document échangé dans les conditions précitées, (i) la qualité de document original ; (ii) l'admettent en preuve au même titre qu'un écrit sur support papier, au sens de l'article 1316-1 du Code civil et (iii) s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante tant du document que de ses éléments, sur le fondement de leur nature électronique.

Le Client reconnaît expressément qu'il lui appartient de gérer et conserver les documents signés dans le respect des dispositions légales applicables.

Les Parties reconnaissent que la plateforme présente des garanties suffisantes de fiabilité et de performance conformes à l'état de l'art et à la législation et acceptent que la Société exploitante fasse évoluer, notamment pour les maintenir à l'état de l'art, (i) les caractéristiques techniques et les conditions d'utilisation de la plateforme – sous réserve de ne pas altérer ou risquer d'altérer le niveau de sécurité entourant l'établissement des documents, leur conservation fidèle et durable et l'accès aux Parties–, et/ou (ii) les procédures de délivrance et de révocation des certificats, notamment pour garantir et en améliorer le fonctionnement et la sécurité,

Les Parties ont conscience que la plateforme est une solution accessible via le réseau Internet et fournie par une personne tierce au Contrat. Les Parties reconnaissent qu'aucune d'entre elles ne dispose des ressources nécessaires pour prévenir toute perte de données ou de performance, toute difficulté ou impossibilité d'accès et plus généralement toute anomalie ou dysfonctionnement empêchant d'utiliser normalement la plateforme. En conséquence, chaque Partie renonce expressément à tout recours pour tous dommages contre l'autre Partie en cas de défaillance ou indisponibilité de la plateforme y compris en cas de pertes de données résultant d'une défaillance ou indisponibilité de la plateforme, sous réserve que ladite défaillance ou indisponibilité ne soit pas le résultat d'un manquement ou du comportement fautif de cette autre Partie. De même, chaque Partie renonce à tout recours contre l'autre Partie dans le cas où la Société exploitante déciderait ou serait contrainte de cesser l'exploitation de la plateforme. Les Parties s'engagent à s'informer mutuellement et dans les plus brefs délais de toute anomalie, tout dysfonctionnement ou tout incident rencontré dans l'utilisation de la plateforme.

Chacune des Parties conserve à sa charge les frais liés à l'obtention des moyens matériels, logiciels et réseaux nécessaires à l'utilisation de la plateforme.

Chacune des Parties demeure entièrement et exclusivement responsable de toutes conséquences qui résulteraient d'un manquement à ses obligations contractuelles ou plus généralement de la mauvaise utilisation de la plateforme ou de la signature électronique.

18. DONNEES PERSONNELLES

18.1 Données personnelles du Professionnel

Pour pouvoir souscrire l'offre PagesJaunesDoc, le Professionnel doit notamment compléter les informations visées à l'article 4.1.1 des présentes CGV.

Le formulaire d'inscription est accompagné d'une case à cocher lui permettant d'accepter ou de refuser que ses Données Personnelles soient cédées aux sociétés Groupe Solocal ou à ses partenaires afin de permettre à ceux-ci de leur envoyer leurs offres commerciales.

Le responsable du traitement des Données Personnelles du professionnel communiquées lors de l'inscription au Service, et collectées par Clic RDV est ClicRDV qui s'est engagé à respecter votre vie privée.

Les Données Personnelles collectées sont celles que le Professionnel transmet volontairement lors de la souscription à l'offre PagesJaunesDoc.

Ainsi, Clic RDV et/ou son Partenaire utilisent les Données Personnelles du Professionnel afin d'améliorer et d'optimiser la qualité de solution PagesJaunesDoc. Les Données Personnelles collectées, notamment l'adresse IP et les cookies, permettent d'effectuer des statistiques relatives à la consultation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, sur les Services PagesJaunes et sur les Services PagesJaunesDoc.

Par ailleurs, les Données Personnelles du Professionnel sont communiquées aux partenaires du Partenaire éditeurs de sites d'annuaires en ligne dans le but de faire paraître sur leurs sites, en plus de vos coordonnées qui y figurent déjà, le Lien « Prendre un rendez-vous » auquel vous avez souscrit. Chaque Professionnel peut à tout moment s'opposer à cette communication en écrivant aux coordonnées de contact précitées.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Professionnel dispose, à tout moment, de droits d'accès, de modification, et d'opposition aux données qui le concernent. Il peut exercer ses droits en adressant un courrier électronique à l'adresse suivante contact@clicrdv.com ou par voie postale à l'adresse suivante Clic RDV - 9 Rue Maurice Mallet, 92130 Issy-les-Moulineaux et ce, sous réserve de justifier de son identité

18.2 Données personnelles des Clients

L'ensemble des données des Clients est la propriété du Professionnel. Le Professionnel est responsable du traitement des Données Personnelles renseignées par ses Clients lors de l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc.

En sa qualité de responsable du traitement, le Professionnel s'engage à respecter toute réglementation applicable en matière de Données Personnelles et, en particulier, les dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, notamment, en réalisant toutes les formalités déclaratives obligatoires auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et, en permettant à tout moment aux Clients d'exercer leurs droits d'accès, de modification et d'opposition aux données qui les concernent. A ce titre, les Professionnels garantissent Clic RDV et/ou son Partenaire contre tout recours, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels nous pourrions prétendre du fait du non respect de vos engagements ci-dessus visés.

19. SIGNALER UN PROBLEME TECHNIQUE

Pour toute question et/ou réclamation, concernant le Service, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par email aux coordonnées suivantes :

Service Client de Clic RDV
9 rue Maurice Mallet CS 3002492130 Issy-les-Moulineaux
Téléphone : 01 83 62 04 04 (prix d'un appel local)
E-mail : contact@clicrdv.com

20. DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes CGV constituent la totalité de l'accord passé entre Clic RDV et le Professionnel pour ce qui concerne l'utilisation du service d'Agenda Interactif PagesJaunesDoc, et se substituent à tout accord éventuellement intervenu antérieurement entre le Professionnel et Clic RDV.

Le fait que Clic RDV n'exerce pas les droits qui lui sont reconnus en application des présentes, ne constitue pas une renonciation à faire valoir ces droits.

La nullité d'une des clauses des présentes CGV, résultant notamment d'une loi, d'un règlement ou d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses des présentes CGV, qui conserveront leur plein effet et leur portée.

Dans une telle hypothèse néanmoins, les parties s'accordent à guider le juge pour que l'appréciation du juge tienne compte de leur commune intention manifestée par les présentes CGV.

Les titres des articles n'ont qu'une valeur indicative.

Si l'une des dispositions des CGV s'avère contraire à une loi ou à une réglementation applicable, elle sera réputée écartée sans que cela affecte la validité des autres dispositions des CGV. Dans une telle hypothèse néanmoins, les parties conviennent de se concerter et de tout mettre en œuvre afin d'intégrer dans les CGV une nouvelle clause ayant pour effet de rétablir leur volonté commune telle qu'exprimée dans la clause initiale, et ce, dans le respect des dispositions légales et règlements applicables.

21. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le présent CGV sont soumises à la loi française.

Les litiges qui pourraient naître à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution, la résiliation du présent Contrat et/ou plus généralement la cessation des relations seront portés devant les tribunaux de Paris compétents en la matière, nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou conservatoires en référé ou par requête.

22. Annexes

Les présentes CGV comportent une (1) Annexe indivisible :

Annexe 1 : Charte Editoriale Photos

Ce Service et son contenu sont la propriété exclusive de Clic RDV© Tous droits réservés.

ANNEXE 1 CHARTE EDITORIALE PHOTOS



QUELLE PHOTO DE PROFIL CHOISIR POUR LA PAGE PERSONNALISÉE ?

La photo du profil du médecin doit être, idéalement, de type «photo d'identité».

Il faut qu'elle respecte au moins les critères suivants :

- De bonne qualité d'image (pas pixelisée, pas floue, pas de gros plan etc.)
- D'un format assez grand pour pouvoir la redimensionner
- Le professionnel de santé doit être de face ou 3/4 profil
- Le port de la blouse est un plus

Dr Julie Martin
Médecin généraliste

Conventionnée Secteur I

Spécialités

- Médecin généraliste
- Nutritionniste

Consultation 23€

Moyens de paiement

- Carte Bancaire
- Chèque
- Espèces
- Carte vitale

Présentation du cabinet

Le docteur Martin exerce son activité de Médecin Généraliste dans le neuvième arrondissement, à proximité de la Gare Saint-Lazare et des Grands Boulevards. Ce professionnel pratique une médecine générale conventionnée allopathique, elle est à ce titre éligible par des internes. En plus de ses activités, madame Martin a rejoint l'équipe d'enseignement de la Faculté de médecine de Paris VII. Le docteur Martin reçoit ses patients du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Métro / RER / Bus

- Notre-Dame de Lorette
- Trinité-D'Estienne d'Orves
- Auber
- Saint-Georges-Chateaufort
- Saint-Georges-Chateaufort

Langues parlées

- Anglais

Diplômes/Formation

- DES Médecine générale
- D.U. Médecine de la Faculté de la Pitié-Salpêtrière



Les photos ci-dessous seront automatiquement refusées :



Trop sombre



Trop pixelisée



Pas de gros plan



Trop floue



Trop petite

